

LE MOT DU MAIRE

La moitié de l'année est déjà passée ; elle a débuté par le repas de nos aînés le 05 février 2023 dans la Salle des fêtes de Birac et nous les en remercions vivement pour leur fidélité et participation.

Les Budgets 2023 sont votés, encore une fois avec prudence car, des augmentations se profilent à l'horizon.

L'enquête publique du PLUI devrait avoir lieu à l'automne prochain et vous serez informés des dates précises de consultation ultérieurement.

Cette année nous commençons à réfléchir sur le nouvel adressage que nous devons mettre en place avant 2025.

Les manifestations communales continuent et vous trouverez dans ce journal toutes les dates festives de nos associations.

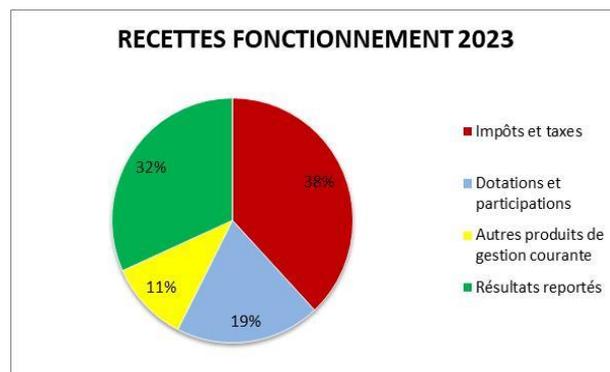
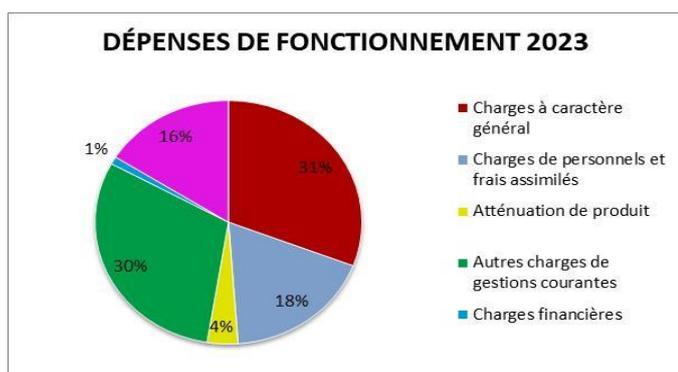
Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, un très bel été et de bonnes vacances.

Jean-Pierre Manseau

Afin de pouvoir faire des annonces flash si nécessaire et éventuellement diffuser en numérique « le petit biracais » aux personnes qui le désirent, pourriez-vous communiquer votre adresse courriel à votre Mairie (mairie.birac@orange.fr) ou tout autre moyen à votre convenance. Nous vous en remercions par avance.

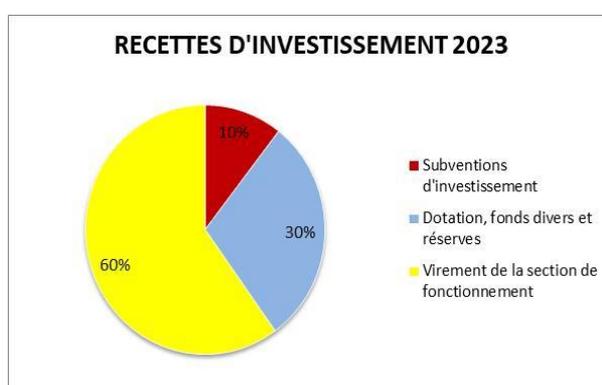
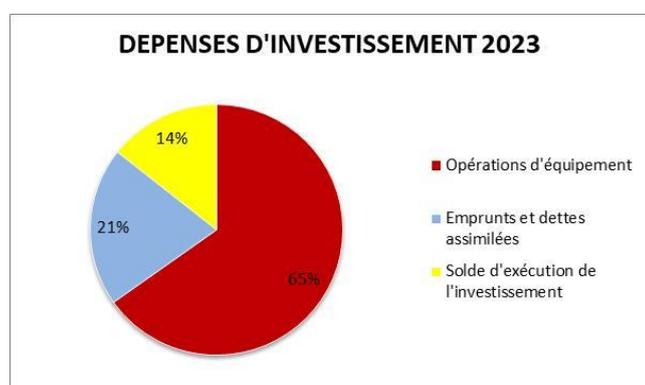
SYNTHESE BUDGET PRIMITIF 2023

Libellés	Explications	Total	Libellés	Explications	Total
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Charges à caractère général	Fourniture d'entretien, voirie, bâtiment public, réseaux, maintenance...	86 907 €	Impôts et taxes	Impôts locaux, droits de mutation...	107 508 €
Charges de personnels et frais assimilés	Personnels titulaires et non titulaires, charges de sécurité sociale et de prévoyance	52 340 €	Dotations et participations	Dotation solidarité rurale, dotation aux élus, fond départemental ...	54 722 €
Atténuation de produit		10 500 €	Autres produits de gestion courante	Revenu des immeubles	30 419€
Autres charges de gestions courantes	Indemnités, cotisations retraite, service incendie, subventions aux associations...	85 709€	Résultats reportés		89 551 €
Charges financières	Intérêts.	1 150 €			
Virement à la section de l'investissement		45 594 €			
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT		282 200 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		282 200 €



SYNTHESE BUDGET PRIMITIF 2023

Libellés	Explications	Total	Libellés	Explications	Total
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opérations d'équipement	Défibrillateur, Moe Travaux, Placards et frigo/bar Salle des fêtes	49 600 €	Subventions d'investissement	Subventions pour travaux	8 000€
Emprunts et dettes assimilées	Rénovation Eglise de Saint Laurent, mise aux normes salle des fêtes, rénovation logements	15 589 €	Dotation, fonds divers et réserves	Dépense éligible pour la TVA à N+1, taxe aménagement , excédent fonctionnement	22 506 €
Solde d'exécution de l'investissement	Travaux en cours ou en projet	10 911 €	Virement de la section de fonctionnement		45 594 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		76 100 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		76 100 €



Pour votre bonne information, changement de la nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2023 de M14 à M57 entraînant entre autre la suppression des dépenses imprévues.

COMMÉMORATION DU 08 MAI 2023

La commémoration en l'honneur
des soldats de la Seconde Guerre Mondiale
s'est déroulée à 11h00. Le départ a été donné devant la Mairie



Les enfants de la
commune ont pu
porter et déposer une
gerbe au pied du
monument aux morts.



Les membres du conseil municipal entourés des
enfants et du public étaient réunis autour du
monument au mort.

Un discours rappelant l'importance du devoir de
mémoire a été lu par Monsieur le Maire.

Puis, l'ensemble des personnes
présentes a entonné la Marseillaise
en l'honneur des soldats tombés au
front.



REPAS DE NOS AINES

C'est avec grand plaisir que

M. le Maire et son conseil municipal ont accueilli

les aînés de la commune autour d'une table conviviale le 5 février 2023



Nous remercions Yannick Rouzié et son équipe pour sa prestation



TRAVAUX RÉALISÉS

Busage du fossé situé à l'arrière de l'école



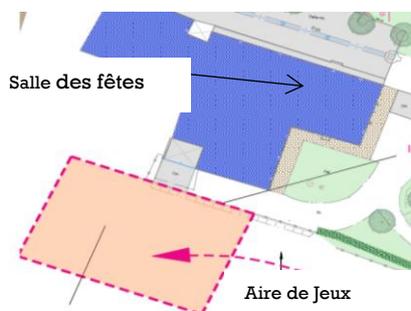
Avant



Après

TRAVAUX À RÉALISER

Afin de pouvoir circuler en toute sécurité dans notre village un aménagement du bourg est en cours de réflexion. C'est ainsi que notre commune vient de faire l'acquisition d'un terrain d'environ 600 m² se situant derrière la salle des fêtes. Sur ce terrain il est prévu de faire une aire de jeux pour les plus petits et les plus grands.



IMPÔTS FONCIERS

Nous vous informons que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 en les maintenant à :

TH : 14,10 %

TFB : 34,80 %

TFPNB : 55 %

La taxe foncière va cependant mécaniquement augmenter de 7,1% en 2023 dans toutes les communes. Et ce du fait d'une revalorisation des valeurs locatives cadastrales calculée par l'Insee à partir des indices des prix à la consommation entre novembre 2021 et novembre 2022.

ADRESSAGE

Comme dans les communes avoisinantes et plus, l'adressage doit être revu dans votre commune. C'est un élément clé dans la vie quotidienne de chacun :

Pour les citoyens :

- Services de secours (rapidité d'intervention sur un accident ou chez les particuliers)
- Éligibilité au très haut débit
- Prestations à domicile (soins, portage repas, ...)

Pour les collectivités :

- Recensement
- Gestion du ramassage des déchets ménagers
- Cartographie communale

Pour les entreprises :

- Fournisseurs d'énergie, eau, télécoms,
- Services postaux
- Service GPS

Nous invitons toute la population à participer à cet évènement important en faisant remonter auprès de la Mairie (par tous les moyens possibles) des idées de noms de routes ou rue que vous souhaiteriez voir apparaître dans votre quartier notamment.

Par avance, nous vous remercions de votre participation

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Ayden DESSERT MUDHOO né le 21 avril 2023.

Adam MOLL né le 19 mai 2023 à Bordeaux

Nous félicitons les heureux parents !

Notre commune a été affectée par le décès de :

M. Olivier DEGRAVE le 30 mars 2023

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE :

- Monsieur Jean-Christophe DAGUZAN et Madame JACKOWSKA Anne-Sophie et leurs enfants au 4 le bourg Sud
- Monsieur HARSCOAT Ronan et Madame VINCENT Florence au 1 le bourg Nord
- Monsieur Tony DESSERT et Mme Anoushka MUDHOO et leurs enfants au 12 bourg Nord

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune à venir se faire connaître en mairie.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Les associations de la commune vous font part des manifestations suivantes :
Réservez dès à présent vos dates.

Le comité des fêtes organise la fête de notre village

Le week-end des 29 et 30 juillet 2023 ; un programme plus précis vous sera transmis ultérieurement

L'association agréée des chasseurs (ACCA) vient d'organiser

Le samedi 03 juin 2023 ses traditionnelles 12h de pétanque

Le Cercle des Agriculteurs organise :



Le vendredi 07 juillet 2023 une marche nocturne

Le samedi 02 septembre 2023, ses 140 ans

Le samedi 07 octobre 2023 son assemblée générale

Les samedi 21 et 28 octobre 2023 la retransmission des phases finales de la coupe du monde de rugby.

LA SECHERESSE ET LES INCENDIES

Avant et après l'été, pensez à débroussailler !

Un feu de végétation démarre du sol et, dans 9 cas sur 10, à cause d'une action humaine. Les éléments fins de la végétation s'enflamment (herbes, broussailles, petites branches, aiguilles, etc.) et le feu se propage grâce aux arbustes et branches mortes plus proches du sol vers les cimes des arbres. Le feu est alors difficile à contrôler, car il se propage rapidement dans le feuillage des arbres et d'un arbre à l'autre, notamment lorsque les branches se touchent. La masse combustible étant très importante, le front de flammes généré est très puissant, difficilement maîtrisable et peut occasionner des dégâts importants.

Une simple étincelle peut dégénérer en un incendie nécessitant d'importants moyens de secours en moins d'un quart d'heure, surtout quand les conditions sont favorables (sécheresse, température élevée, vent...).

C'est pourquoi il est primordial de débroussailler son terrain.